

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en
matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

11/01/2023

Dossier complet le :

11/01/2023

N° d'enregistrement :

2023-0003

1. Intitulé du projet

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CENTRE HOSPITALIER DE SAMBRE AVEŚNOIS

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

GIRARDIER Eric Directeur Général

RCS / SIRET

126519061958100011

Forme juridique

HÔPITAL PUBLIC

Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734*01

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
39 a	Création de 1500 m ² maximum d'emprise au sol sur une parcelle à acquérir (en complément de la surface de 10 239m ² au sol de l'Hôpital existant
41a	Création de 300 places de parking supplémentaires pour absorber à la fois les besoins du bâtiment à créer et du Nouvel Hôpital en manque cruel stationnements

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Construction d'un bâtiment complémentaire au Nouvel Hôpital de Maubeuge avec un parking de 250 extensible à 300 places pour absorber l'ensemble des besoins actuels du Nouvel Hôpital et du nouveau bâtiment. Il n'est pas prévu de lits d'Hospitalisation dans ce bâtiment.

4.2 Objectifs du projet

Le Centre Hospitalier de Sambre avesnois va déposer une DUP concernant la parcelle AQ 390 dont il n'est pas encore propriétaire et qui est le terrain d'assiette du projet. Les objectifs sont de construire un bâtiment permettant d'installer les activités actuelles et futures de l'Hôpital qui n'ont pas de place dans le nouvel Etablissement et d'augmenter la capacité de stationnement de l'ensemble.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Sur la parcelle AQ 390 d'une surface de 1,05 hectare, il est prévu d'installer un bâtiment pré-dimensionné en phase faisabilité à 5000 m² de surface plancher pour une surface au sol estimée à 1500 m². La hauteur du bâtiment, prévu en R+2 avec sous sol devra être adaptée pour être compatible avec l'hélistation en toiture de l'Hôpital. Les parkings auront une capacité 300 places. Il s'agit avant tout de compléter les besoins de l'Hôpital en un ensemble cohérent avec liaisons directes.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les nouvelles installations seront exploitées par le Centre Hospitalier de Sambre Avesnois. Le bâtiment recevra entre autres, des consultations hospitalières comme les consultations mémoire, l'odontologie et l'éducation à la santé, l'internat médical et des chambres de garde, l'administration, la médecine du travail, la formation, et au Sous sol, les locaux techniques, archives et stockages de matériel. Le parking sera accessible aux visiteurs et personnels et permettra de désengorger l'Hôpital actuellement saturé.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- DUP pour l'obtention de la parcelle dont l'Hôpital n'est pas propriétaire.
- permis de construire
- Au stade actuel (préparation d'une DUP), ce projet est connu des services de l'état, de l'ARS, mairie, Agglo AMVS,...
- Les sols n'étant pas infiltrant, le projet ne devrait pas être soumis à la loi sur l'eau.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Prioritairement pour la DUP mais sera aussi nécessaire pour le permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
terrain d'assiette du projet : parcelle AQ 390	1,05 hectare
surface totale maximale envisagée des locaux compris sous sol	5000 m ²
surface au sol par niveau (hors patios éventuels) et à adapter en fonction de l'hélistation	1500 m ² environ
stationnements	300 places

4.6 Localisation du projet

Adresse

Allée de la polyclinique
59600 MAUBEUGE
Adresse provisoire

A terme, sera rattaché
à l'Hôpital 1, rue Simone
Veil 59600 MAUBEUGE

Coordonnées géographiques¹

Long. 03° 59' 17" E Lat. 50° 16' 51" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le projet vient compléter le site du Nouvel Hôpital qui avait fait l'objet d'une demande d'examen cas par cas avec décision ref 2017-0001 du 9 mars 2017 de ne pas soumettre le projet à la réalisation d'une étude d'impact.
Il s'agit d'une construction et d'un parking sur une nouvelle parcelle pour laquelle une DUP sera déposée prochainement.

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Herbage non cultivé.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLUi de l'agglomération Maubeuge Val de Sambre approuvé en décembre 2019
La parcelle AQ 390 est en zone US

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** **Non**

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il existe dans le PLUi une carte des voies bruyantes et un arrêté préfectoral avec des prescriptions mais pas de prévention spécifique
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-La commune est couverte par un PPRN (PERI de la Sambre) approuvé
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- zone de sismicité 3
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle est dans le périmètre ABF des remparts de Maubeuge (extrémité du terrain dans la zone des 500 m)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Drainages périphériques du bâtiment pour sa protection contre d'éventuelles eaux de ruissellement et les remontées capillaires. Terrain très peu perméable
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Évacuation des surplus de terrassement prévus, avec utilisation sur site de ce qui peut l'être
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sismicité
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le bâtiment peut être concerné par des risques sanitaires comme tout élément d'un Hôpital Public. Il n'en engendre pas
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il est prévu un éclairage des parkings aux normes actuelles. L'ensemble de l'éclairage sera prévu à Led, avec une gestion stricte de éclairage selon les dernières recommandations.
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bâtiment sera raccordé au réseau urbain de chauffage qui alimente déjà l'hôpital.
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les EU et EV sont rejetées au réseau d'évacuation raccordé à la station dépuratoire Les réseaux EP sont séparatifs, tamponnés et il y a séparation des hydrocarbures pour les parkings..
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	les rejets sont assimilable à du domestique
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La parcelle AQ 390 est actuellement un herbage peu végétalisé et ne présentant pas de particularités connues pour la protection des espèces.

Le Nouvel Hôpital de Maubeuge mis en service en octobre 2021 ne permet pas d'accueillir certaines activités et est fortement déficitaire en places de parking et est surtout à l'étroit sur sa parcelle, ce qui interdit tout développement. Le projet, après réalisation d'une DUP, permettra de relocaliser les activités restées sur l'ancien site par manque de place et de remédier au stationnement sauvage jusque dans les rue adjacentes non prévues à cet effet.

Ce projet n'a que des impacts positifs sur la prise en charge des patients, sur les organisations de l'établissement, sur le stationnement si souvent problématique (pertes de temps, énervements, stress,accidents, gêne des riverains,...). Il permettra en plus de réaffirmer l'entrée principale du site par le SUD comme initialement prévu. Il évitera des trajets entre les 2 sites, permettra de stabiliser des implantations de services provisoires et des développements d'activité . L'ensemble des énergies, fluides et réseaux (électricité, réseau de chaleur urbain, eau, fibre optique) seront repris sur le Nouvel hôpital pour mutualiser les installations principales sans en créer de nouvelles.

A l'issue de ce projet, l'ensemble des activités, actuellement réparties sur plusieurs sites, seront regroupées. Ce projet, d'utilité publique, est impératif au bon fonctionnement du site hospitalier public et son développement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
<input type="checkbox"/>	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
<input type="checkbox"/>	Pré programme des travaux

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

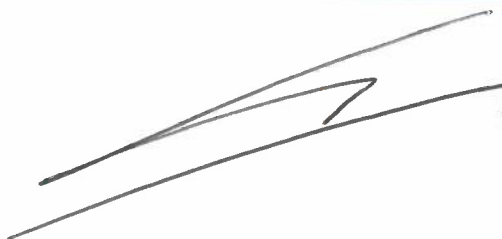
Fait à

MAUBEUGE

le,

8 novembre 2022

Signature

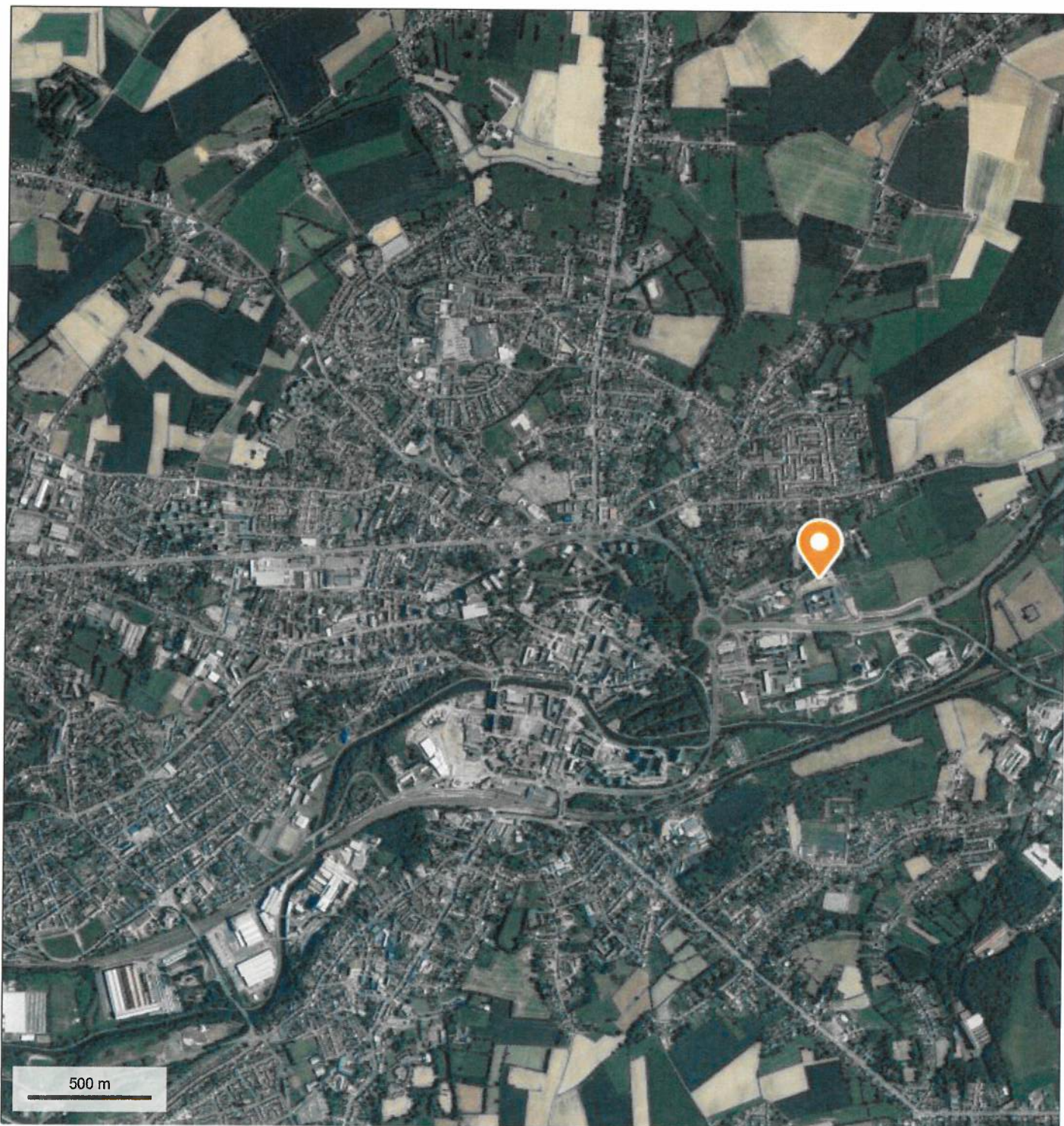


Projet d'extension du centre hospitalier Sambre-Avesnois
situé sur la commune de Maubeuge
Dossier n°2023-0003

	Hôpital existant	Projet d'extension	Total
Superficie du terrain d'assiette	42 832 m ²	10 500 m ²	53 332 m ²
Surfaces de plancher	32 100 m ²	4 900 m ² estimé	37 000 m ² environ
Espaces verts			
Places de stationnement pour véhicules individuels	464	300 maximum et 16 supprimées sur l'existant pour raccordements voiries	748 maximum
Places de stationnement pour 2 roues	50	A déterminer dans le projet affiné	
Nombre de lits	273	0	273
Effectifs ERP autorisés	1392	300	1692 environ repartis sur les 2 bâtiments
Nombre de salariés	1100 environ	110 maximum	

- Les bâtiments existants et Projet d'extension sont indépendants
- Les éléments « projet d'extension » le sont au stade préprogramme et sont susceptibles d'évoluer.
- Les espaces verts seront rendus compatibles avec le PLUi au stade du Concours d'architecte et du PC. Le nombre de places est susceptible d'évoluer vers une légère baisse
- Surfaces au sol NH
- Nombre de lits : 273 (296 si on dédouble des lits) et une unité de 46 postes de dialyse privés
- Effectif ERP Bâtiment extension : l'effectif n'a à ce stade pas été déterminé mais devrait être inférieur à 300 personnes, sans locaux à sommeil.
- Nombre de salariés : Sur l'extension, il n'est pris en compte que les personnels de l'administration, médecine du travail et consultations. Les personnels qui logeront à l'internat médical ou viendront en formation ne sont pas considérés en poste fixe sur ce bâtiment.
- Les bornes de recharge pour véhicules électriques installées sur le site seront remplacées prochainement par des bornes monétisées (13 doubles pour le site, dans un premier temps)
- Effectif total du Centre Hospitalier = 1449 dont environ 1100 sur le nouveau Bâtiment

Annexe 2 CH MAUBEUGE



© IGN 2022 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

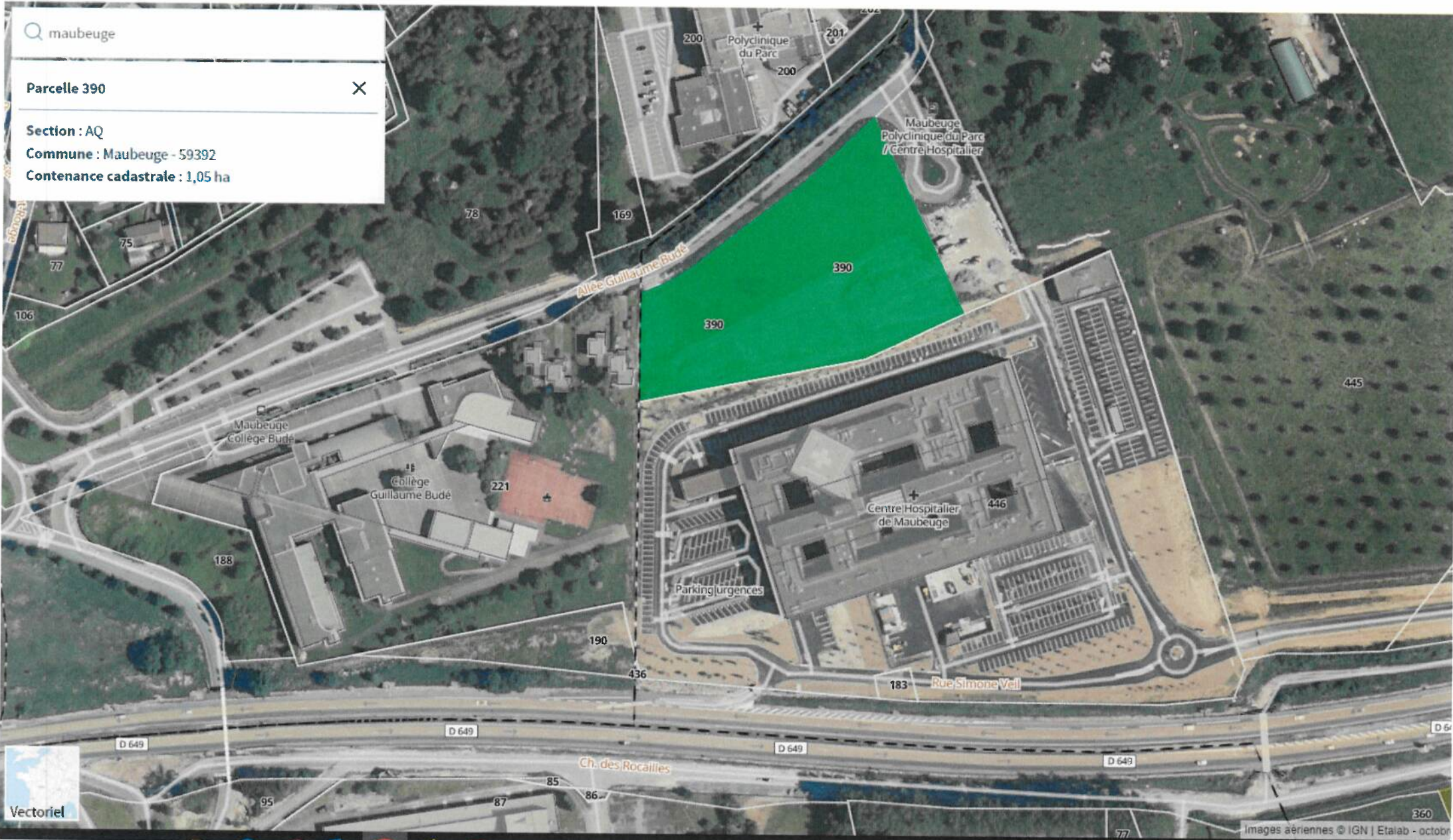
Longitude : 4° 01' 15" E
Latitude : 50° 16' 53" N

Échelle 1/34110

maubeuge

Parcelle 390

Section : AQ
Commune : Maubeuge - 59392
Contenance cadastrale : 1,05 ha



Vectoriel

ech=1/2336



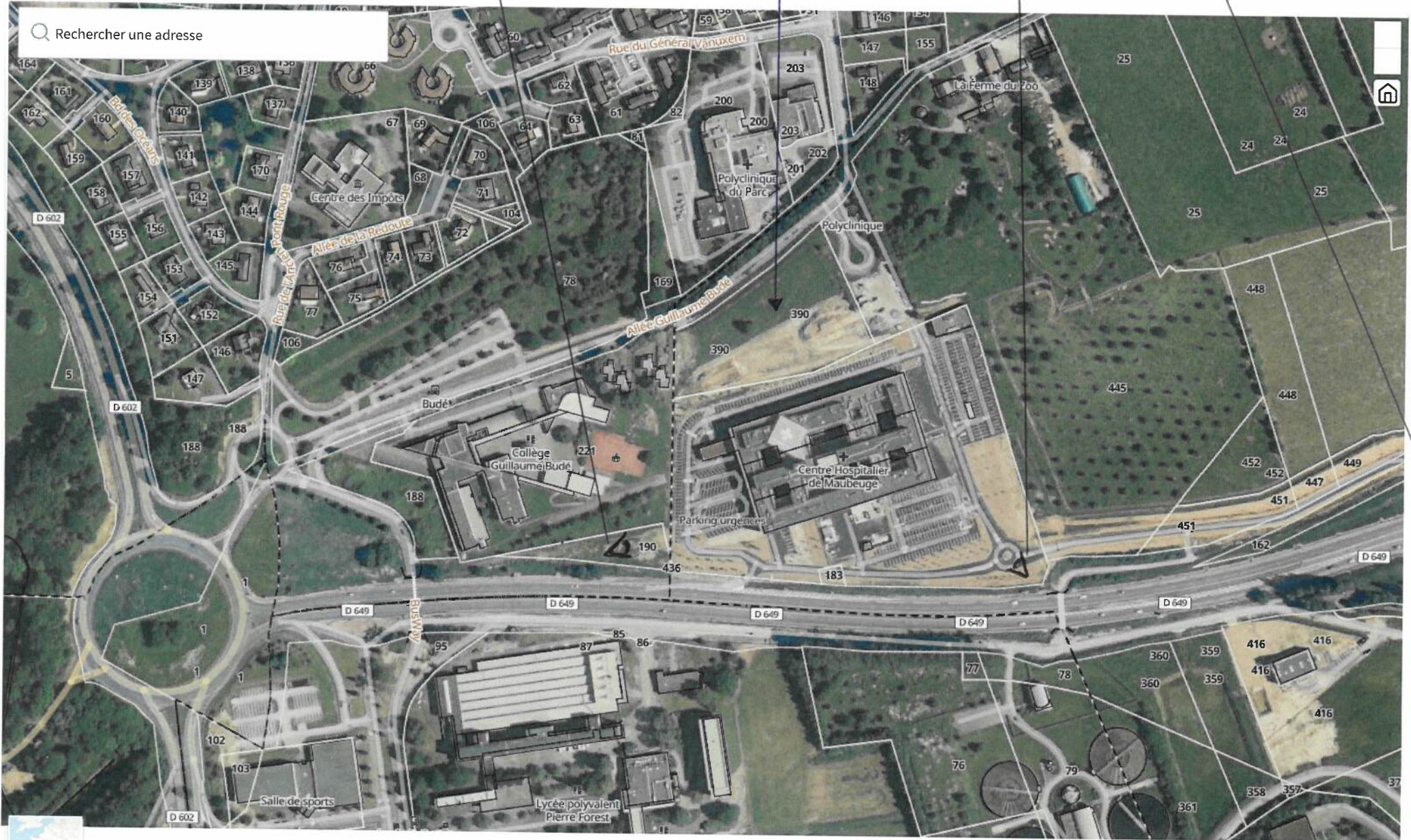
Vue aérienne 1

AQ 390

VUE AERIENNE 2

VUE LOINTAINE

Rechercher une adresse



Ech = 1/2000

VUE AERIEENNE 1



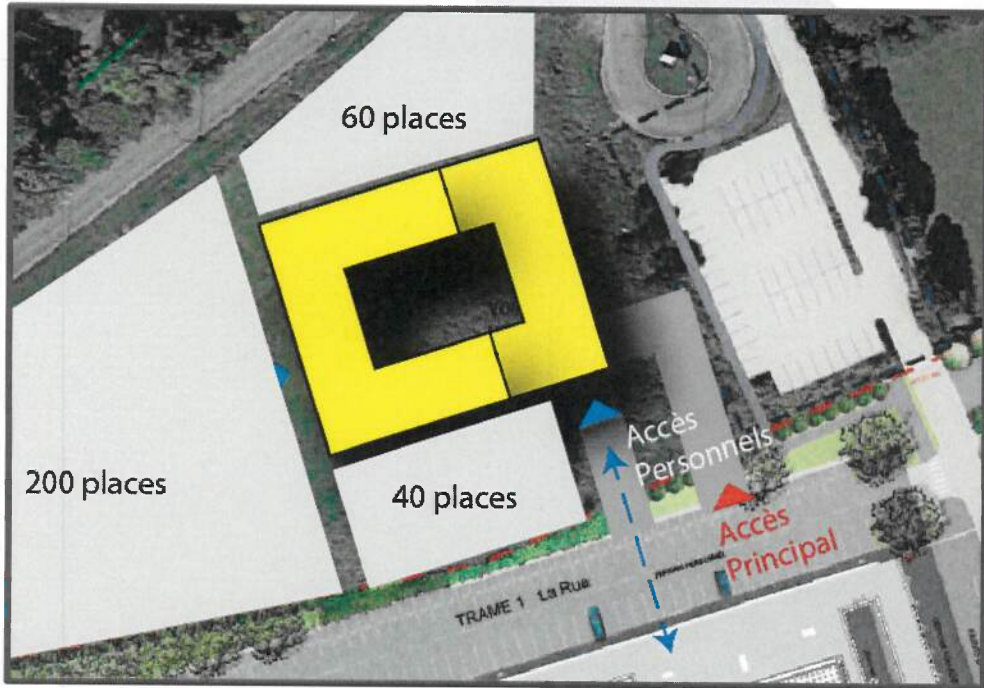
VUE AERIENNE 2



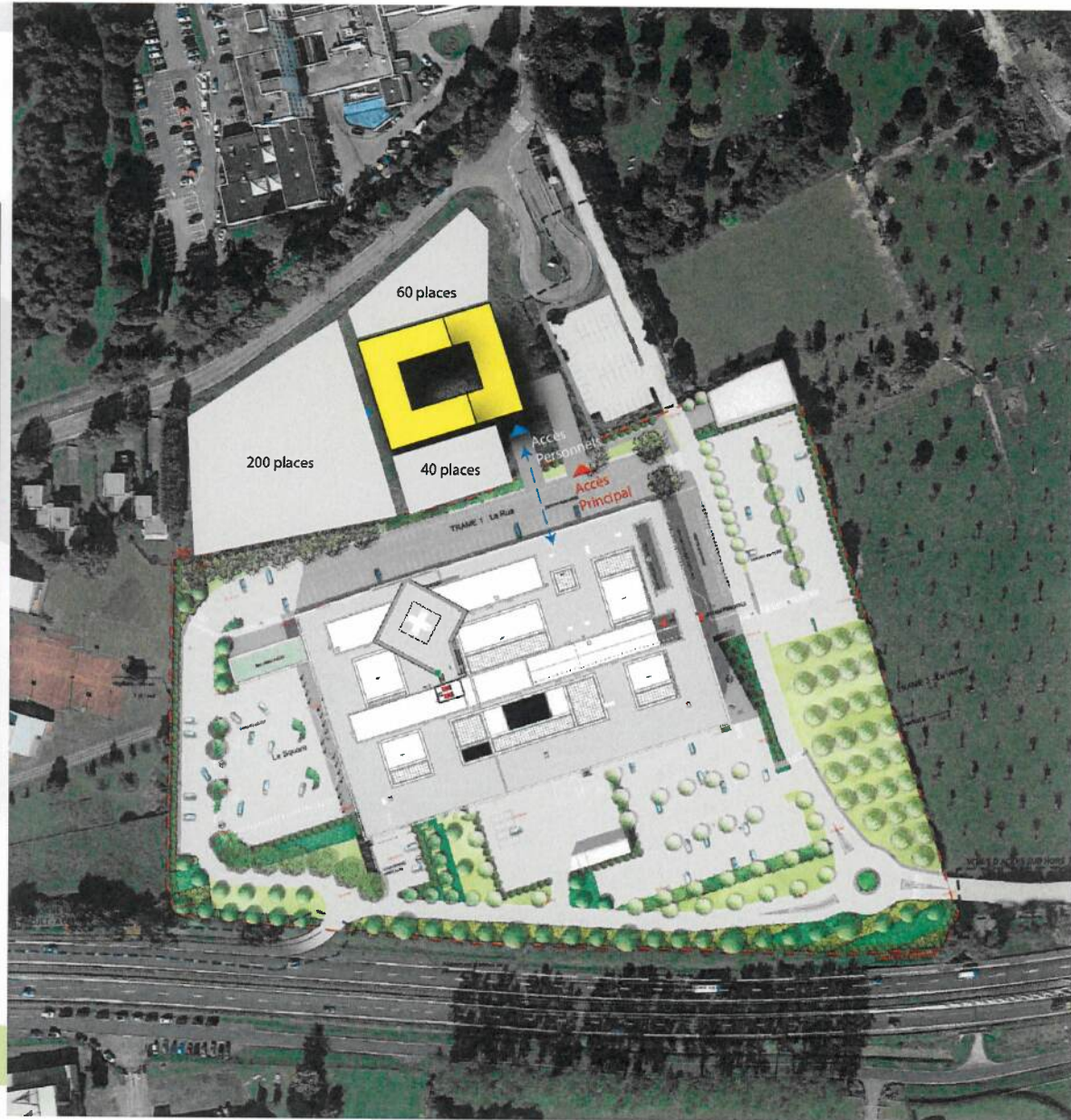
VUE LOINTAINE



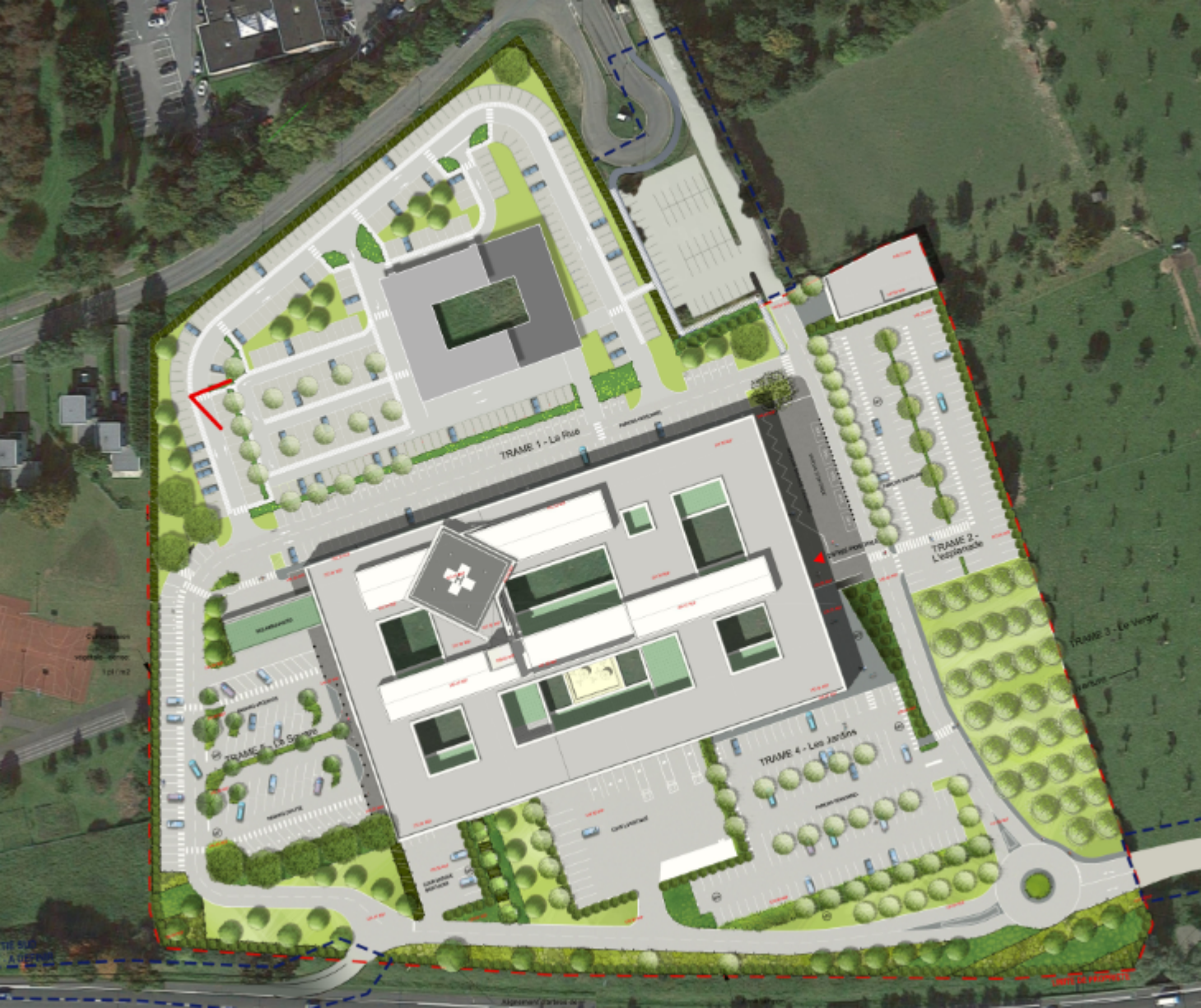
FAISABILITÉ D'IMPLANTATION



Ech = 1/1300



Ech = 1/2462



TRAME 1 - La Pluie

TRAME 2 - L'essénade

TRAME 3 - Le Vercor

TRAME 4 - Les Jardins

TRAME 3 - Le Vercor



PRÉPROGRAMME POUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BÂTIMENT



CH Maubeuge



24/10/2022



PRÉAMBULE

- **Le Centre Hospitalier de Maubeuge bénéficie de l'ouverture de son Nouvel Hôpital depuis octobre 2021 : amélioration des conditions d'accueil des patients, amélioration des conditions de travail des professionnels, plateaux-techniques de pointe.**
- **Malheureusement, les restrictions de la démarche COPERMO entre 2014 et 2016 ont conduit à quelques dysfonctionnements qu'il convient de corriger aujourd'hui :**
 - Manque d'espaces pour les consultations externes (dont le nombre a largement augmenté conséquence à la désertification médicale)
 - Absence d'internat et de logement sur site (frein à l'attractivité médicale)
 - Manque d'espaces de réserve et de stockage
 - Absence du tertiaire administratif (maintenu sur l'ancien site pour déployer des capacités d'hospitalisation complémentaires)

Le Centre Hospitalier de Maubeuge souhaite construire un nouveau bâtiment tertiaire et ambulatoire à proximité directe du Nouvel Hôpital

PÉRIMÈTRE DU PROJET

Odontologie

Education
à la santé

Administration

Logements

Archives
Locaux de stockage

Consultations
Externes et HdJ
Gériatrie

Salles de formation
Amphithéâtre

Médecine
du
Travail

+ Places de
stationnements

- **Le projet de nouveau bâtiment comprend :**
 - La relocalisation sur le site du Nouvel Hôpital de l'administration
 - La création de surfaces supplémentaires de consultations pour l'odontologie et l'éducation à la santé (permettant de développer de nouvelles consultations dans le Nouvel Hôpital)
 - La création de logements pour les internes et les personnels médicaux de passage

SYNTHÈSE DES SURFACES

- Le besoin exprimé comprend environ 3 600m² SDO répartissables sur 2 étages de 1 500 m² + 1 demi-niveau
- Un sous-sol de stockage de la même surface est ajouté

		m ² SDO
Odontologie		400
Consultations externes et HdJ		500
Education à la santé		380
Administration		1 080
Salle de formation		300
Médecine du travail		150
Logements		780
Archives / stockages		1 000
Locaux techniques	3%	138
Circulations générales	7%	331
Total général		5 059

FAISABILITÉ D'IMPLANTATION

Trouée Hélistation

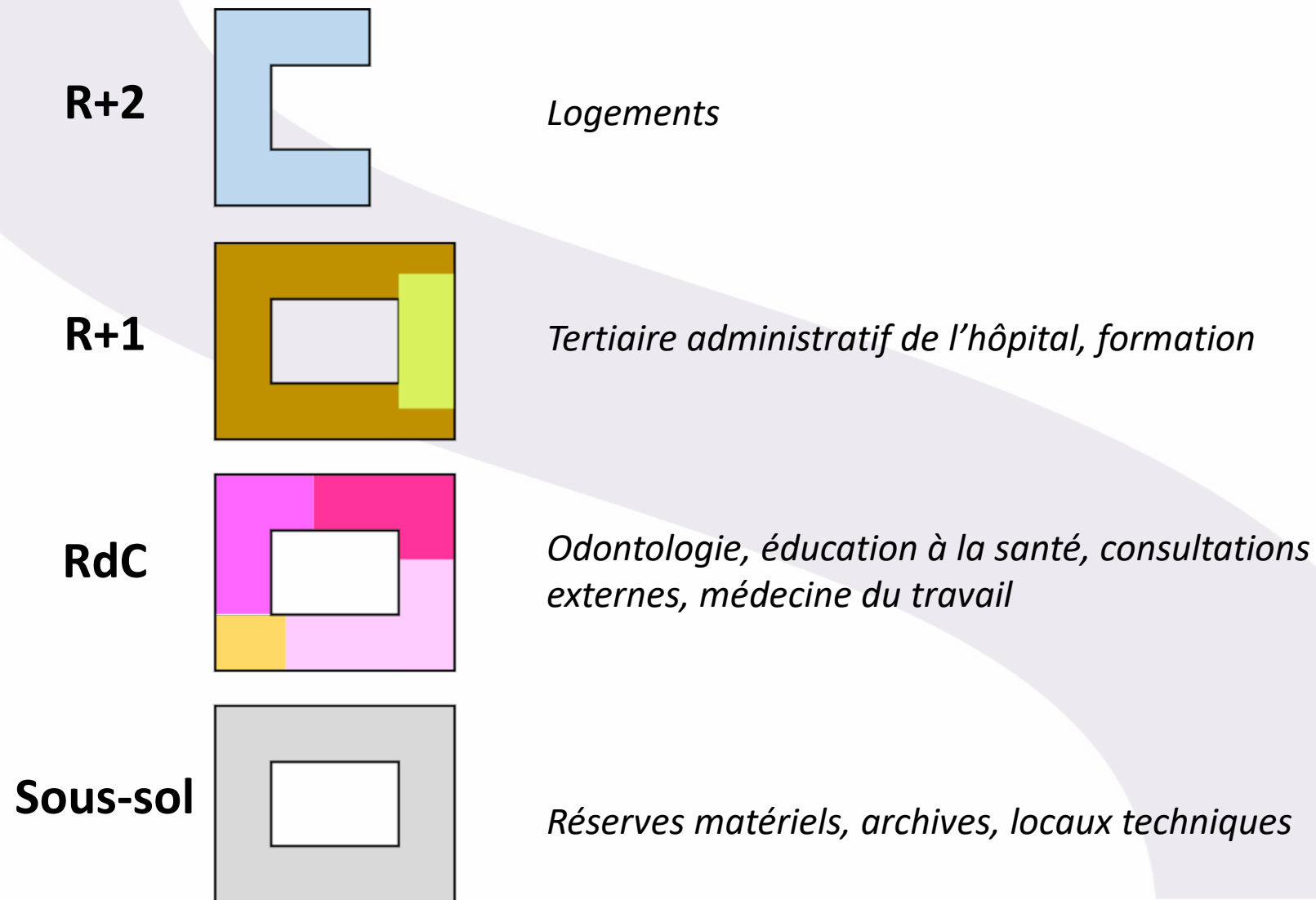


- Au stade de l'étude, il n'y a pas de plans topographiques réalisés sur la parcelle.
- Celle-ci se situe sur un niveau légèrement supérieur (~2m)
- Une construction à R+2 ne devrait pas poser de problème car serait située sous la plateforme hélistation

FAISABILITÉ D'IMPLANTATION



RÉPARTITION PAR ÉTAGE



ESTIMATION DU COÛT D'OPÉRATION

	€
Construction	7 587 959
Foncier + frais de notaire	171 200
VRD et espaces verts	400 000
Stationnements végétalisés	781 250
Total H.T. Travaux	8 940 409
Total Toutes dépenses confondues (TVA, aléas, honoraires MOE, frais divers, etc.)	13 410 613

RATIO TDC / H.T.

- TVA : 20%
- Aléas : 3%
- AMO, Programmation, sondages, études : 6%
- Honoraires (MOE, contrôle, OPC, CSPS, Synthèse) : 16%
- Assurances et frais divers : 5%

Hors actualisation des prix

APRS

ANNEXE : DÉTAIL PRÉPROGRAMME



CH Maubeuge

Algoé

SIDA

ACCÈS AU NOUVEAU BÂTIMENT

- **Un accès principal (très ouvert sur l'extérieur) qui distribue :**
 - Un circuit dédié pour l'odonto, les consultations et l'hôpital de jour
 - Un circuit dédié aux locaux de formation
- **Un accès secondaire dédié aux logements**
- **Un accès secondaire dédié aux personnels (logistique et administration)**
- **Un accès véhicules à la logistique pour les archives et stockage**

ODONTOLOGIE

■ Contexte

- Initialement prévues au sein du nouvel hôpital, les consultations d'odontologie n'ont finalement pas été déménagées dans le nouvel hôpital

■ Besoins :

- Activité de 7 à 8 PH Temps-Plein : soit 7 à 8 cabinets de consultations
- Surfaces programme Seca Santé (8 cabinets) : 307 m² SDO
- Surfaces ANAP : 50m² x 8 cabinets : 400 m² SDO

■ Spécificités :

- Un accès spécifique à l'odontologie

**Surface cible retenue :
400 m² SDO**

CONSULTATIONS EXTERNES ET HdJ GÉRIATRIE

■ Contexte

- Le développement prévisible des consultations externes nécessite une possibilité d'extension au sein de ce nouveau bâtiment

■ Besoins :

- Médecine légale : 1 bureau médecin + 1 bureau IDE + 1 salle d'attente + 1 secrétariat dédié
- HdJ Gériatrie (bilans de chute) : 2 salle d'examens + 1 bureau pour synthèse (5 pers.) + 1 salle d'attente
- Consultations complexes en bariatrie (nutrition + éducation thérapeutique + cuisine thérapeutique) : 1 bureau médecin
- Antenne bureau des entrées : 3 box + 1 attente spécifique + secrétariat back office
- Réserve : 3 cabinets de consultation + 1 salle de soins + 1 espace d'attente
 - Dont Consultations handicap (1 bureau médical + 1 salle d'examen)
 - Dont Coordo cancéro : 1 bureau coordinatrice

■ Spécificités :

- Néant

**Surface cible retenue :
500m²**

MÉDECINE DU TRAVAIL

■ Contexte :

- Relocalisation de la médecine du travail dans le nouveau bâtiment

■ Besoins :

- 1 secrétariat 1 personne
- 1 attente 5 personnes
- 1 bureau IDE
- 2 bureaux médecin de consultation
- 1 salle de soins
- 1 bureau psychologue

■ Spécificités :

- Néant

**Surface cible retenue :
150 m² SDO**

EDUCATION À LA SANTÉ

■ Contexte :

- Prévus dans le nouvel hôpital, la relocalisation de l'éducation à la santé dans un nouveau bâtiment permettrait de libérer du potentiel d'espace pour le développement futur de l'activité de consultation externe.

■ Besoins :

- Surfaces programme Seca Santé : 432 m² SDO – Une partie reste sur le nouvel hôpital
- Surfaces relocalisées dans l'opération : bureau partagé addictologues, bureau partagé diététiciennes, bureau d'entretien

■ Spécificités :

- Néant

**Surface cible retenue :
380 m² SDO**

ADMINISTRATION

■ Contexte :

- Initialement prévue dans le nouvel hôpital, l'administration n'a pas finalement pas été déménagée dans le nouvel hôpital pour faire place à une unité d'hospitalisation supplémentaire.

■ Besoins :

- Surfaces programme Seca Santé (68 postes) : 838 m² SDO
(ratio : 12m²/poste)
- Surfaces pour 68 postes selon politique immo de l'état : 1 224 m² SDO
(ratio : 18 à 20m²/poste)
- + Salle des instances pour 30 pers.

■ Spécificités :

- Néant

Surface cible retenue :
1 080 m² SDO
(15m²/poste + salle instance)

SALLE DE FORMATION / AMPHITHÉÂTRE

■ Contexte :

- Le nouvel hôpital comprend peu d'espace de réunions / formations

■ Besoins :

- Des espaces modulaires pour
 - 2 salles de formation pour 30 personnes
 - 1 salle de formation pour 60 personnes

■ Spécificités :

- Hauteur sous plafond de l'amphithéâtre

Surface cible retenue :
300 m² SDO

LOGEMENTS : INTERNAT

■ Contexte :

- L'internat et les logements sont situés sur le site de l'ancien hôpital et mérite d'être rapproché du nouvel hôpital pour développer l'attractivité

■ Besoins :

- 20 studios :
 - pour internes
 - pour les astreintes éloignées
- Des locaux de convivialité partagés :
 - Une cuisine
 - Un foyer d'activités
 - Etc.

■ Spécificités :

- Accès dédié aux logements

**Surface cible retenue :
780 m² SDO**

ARCHIVES ET LOCAUX DE STOCKAGE

■ Contexte :

- Le nouvel hôpital comprend peu d'espace de stockage

■ Besoins :

- Proposition de stockage en sous-sol selon la forme du bâtiment de locaux d'archives, de stockage et locaux techniques du bâtiment

■ Spécificités :

- Un accès spécifique logistique aux archives et locaux de stockage

Surface cible retenue :
*Selon étude de
faisabilité*

STATIONNEMENTS

- **Les nouveaux stationnements doivent permettre de répondre :**
 - Au manque de stationnements prévisibles du nouvel hôpital
 - Aux nouveaux besoins de stationnements issus de ce nouveau bâtiment
- **Le nombre de places supplémentaires est estimé à 250 places (extensible à 300) par les services techniques.**

**Surface cible
extérieure :
5 000 m²
(6 000 m²)**



Algoé

ΔΡΣΙΣ
ASSISTANCE - PROGRAMMATION - SERVICE - IMMOBILIER - SANTÉ



Merci de votre attention